



**PRÉFET  
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale  
de l'environnement, de l'aménagement  
et des transports d'Île-de-France  
Unité départementale de Seine-et-Marne**

**Pôle Élevages Est**

Savigny-le-Temple, le 29 juillet 2024

**Nos Réf. :** E-PEE/Maz/241708  
**N° AIOT :** 0057700239  
**Affaire suivie par :** Mehdi AZZAM, Chef de pôle  
**Tél. :** 01 64 10 53 31  
**Courriel :** mehdi.azzam@developpement-durable.gouv.fr

En recommandé AR n° 1A 212 133 2347 2

**Objet :** Suite de l'inspection du 16 juillet 2024

**P.J. :** Rapport d'inspection

Projet d'arrêté préfectoral de prescriptions complémentaires, *pour avis*

Monsieur,

Votre établissement zoologique de Férolles-Attilly (77) est placé sous mesures de police administrative, notamment de la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), suite à une inspection conjointe de la DRIEAT et de l'OFB.

Une inspection, réalisée le 16 juillet 2024, dont vous trouverez le rapport avec le présent courrier, constate la régularisation complète de votre établissement. Il m'est donc désormais possible de lever la mesure de police administrative prise à votre encontre le 9 octobre 2023.

Par ailleurs, la remise à niveau et le remplacement de vos installations d'assainissement, entrepris dans le cadre des suites du contrôle interservices mentionné plus haut, m'amène à engager une procédure de mise à jour du cadre réglementaire applicable à votre établissement, afin qu'il soit en adéquation avec la réalité de vos installations.

**Docteur Sauveur FERRARA**  
**Gérant de la SNC « Zoo du Bois d'Attilly »**  
**Château Cayla**  
**81440 SAINT-GENEST-DE-CONTEST**

Copie(s) : Préfecture/DCSE – DDPP77 – OFB 77

14 rue de l'Aluminium  
77547 SAVIGNY-LE-TEMPLE CEDEX  
Accueil téléphonique : 01 64 10 53 53  
[www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr)

Vous trouverez donc également avec cet envoi un projet d'arrêté préfectoral de prescriptions complémentaires, au sujet duquel je vous invite à me faire connaître vos éventuelles remarques dans un délai de quinze jours suivant sa notification.

A l'issue de ce délai, ce projet d'arrêté sera présenté à la signature de Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne ou de son représentant.

Mes services restent à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

*Le Préfet,*  
Pour le Préfet et par délégation,  
La Directrice empêchée,  
La Cheffe de l'Unité Départementale  
de Seine-et-Marne,



Agnès COURET